

GESTION DU RISQUE AMIANTE POUR LES DONNEURS D'ORDRE

CONDITIONS



DURÉE

16 heures (2 sessions)



TARIF

INTRA : 5040,00€ TTC/groupe
INTER : 550,00€ TTC/pers.



PRÉREQUIS

- Connaître les exigences légales et réglementaires HSE
- Connaître les exigences de votre système de management de la sécurité et santé au travail.



PUBLIC

Responsables |
Correspondants QSE |
Animateur QSE |
Coordinateur QSE | Auditeur
interne QSE | Maître
d'ouvrage | Maître d'œuvre |
Coordonnateur SPS |
Représentant du personnel |
CSE.



La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. En fonction de la nature du handicap, la formation sera adaptée et la présence permanente d'un accompagnant pourra être requise.

OBJECTIFS ET MODALITÉS

- ✓ Comprendre les effets des fibres d'amiante sur la santé humaine
- ✓ Comprendre les exigences réglementaires et normatives liées à la gestion du risque amiante
- ✓ Maîtriser l'intervention des entreprises extérieures dans le cadre d'un traitement de l'amiante
- ✓ Maîtriser l'intervention des entreprises extérieures dans le cadre d'un chantier susceptible de libérer des fibres d'amiante
- ✓ Maîtriser l'intervention des équipes de maintenance sur des travaux susceptibles de libérer des fibres d'amiante

PÉDAGOGIE : Transfert de connaissances, ateliers d'apprentissage, présentation & évaluation des résultats & amélioration.

ÉVALUATION : Évaluation des résultats présentés lors des ateliers tout au long de la formation. Évaluation individuelle des stagiaires sur leurs connaissances des exigences et de la maîtrise du risque amiante.

**FORMATION QUALIFIANTE AVEC REMISE
D'UN CERTIFICAT D'APTITUDE**



Une question ? Contactez-nous !

06 79 47 07 97 | fabrice.baudouin@bape.fr

GESTION DU RISQUE AMIANTE POUR LES DONNEURS D'ORDRE

PROGRAMME

Le contexte général de l'amiante

Qu'est ce que l'amiante ?

- Histoire de l'amiante en France et dans le monde
- Les différents types de matériaux amiantés

L'amiante et la protection de la santé

- Présentation des effets des fibres d'amiante sur la santé humaine

Les textes réglementaires amiante

- La protection des salariés dans le code du travail
- La protection de la population et le Code de la santé publique
- La gestion des déchets amiantés Code de l'environnement
- Les autres textes intervenants dans la gestion du risque amiante : ICPE / ADR
- Les acteurs intervenants dans la gestion du risque amiante

La qualification des opérations dans le cadre de gestion des MCA

- Le retrait de matériaux amiantés
- L'intervention sur des matériaux susceptibles d'émettre des fibres d'amiante
- Le retrait de matériaux amiantés
- L'intervention sur des matériaux susceptibles d'émettre des fibres d'amiante

L'identification du risque amiante

Identification des risques

- Les documents de repérage des MCA
- Le Document Technique Amiante
- Le diagnostic de repérage
- Le diagnostic de repérage avant travaux
- Le diagnostic de repérage avant démolition
- Les outils de décryptage d'un diagnostic

La gestion du risque amiante en sous-section 3 du code du travail

La gestion du risque de retrait de MCA (sous-section 3)

- Visite préalable du chantier
- Présentation de l'obligation de certification de l'entreprise et de sa capacité à répondre à un marché
- Modalités techniques relatives aux interventions de retrait ou d'encapsulation
- Modalités de formation des intervenants
- Contenu et modalités de diffusion du plan de retrait
- Contenu du contrat d'assurance de l'entreprise
- Le suivi des travaux
- L'outil de vérification de la capacité d'une entreprise à répondre au marché de retrait d'amiante

Le plan de retrait et de traitement de l'amiante

- Présentation d'un plan de retrait

Découvrez nos autres formations



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

Actions de formation



Une question ? Contactez-nous !

06 79 47 07 97 | fabrice.baudouin@bape.fr

GESTION DU RISQUE AMIANTE POUR LES DONNEURS D'ORDRE

PROGRAMME

La gestion du risque d'intervention sur des matériaux susceptibles d'émettre des fibres d'amiante (sous-section 4)

- L'audit terrain des différentes phases du chantier

La gestion du risque amiante en sous-section 4 du code du travail

Obligations du code du travail sur la coordination des entreprises extérieures susceptibles d'intervenir à proximité d'un risque amiante

- Article du code du travail et rappel sur le plan de prévention

La gestion du risque d'intervention sur des matériaux susceptibles d'émettre des fibres d'amiante (sous-section 4) pour les intervenants extérieurs

- Visite préalable du chantier
- La formation du personnel de l'entreprise
- La mise en place du mode opératoire
- La mise en place et le retrait des équipements de protection individuelle et collective
- La gestion et le suivi des déchets de matériaux amiantés et des équipements de protection individuelle et collective
- Le suivi des expositions
- La réaction aux situations dangereuses et d'urgence
- Le suivi des travaux
- Intégration des obligations réglementaires dans un outil de gestion de l'intervention en interne

La gestion du risque amiante dans le document unique

Le risque amiante dans le document unique

- Intégration de l'identification et de l'évaluation du risque amiante dans le document unique

Découvrez nos autres formations



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

Actions de formation



Une question ? Contactez-nous !

06 79 47 07 97 | fabrice.baudouin@bape.fr